

PV SÉANCE du 29 JANVIER 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 23/01/2026

Date d'affichage de la convocation à la mairie : 23/01/2026

Nombre de conseillers en exercice : 10

L'an deux mille vingt-six, le 29 janvier, à 18H30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christian RAPIN, Maire adjoint.

7 Présents : M. Christian RAPIN, M. André DELPONT, Mme Florence JOUNY, M. Benoit de GUIGNÉ, M. Mathieu VERDIER, Mme Charlotte LHUISSET-ZORZI, M. Jacques JOUNY.

2 Absents excusés ayant donné procuration : M. Eric CARLSBERG à M. Benoit de GUIGNÉ, Mme Hélène GOGA à M. André DELPONT.

1 Absente excusée : Mme Elise AMIET

Le quorum est atteint.

M.Benoit de GUIGNÉ été désigné secrétaire de séance

1- Approbation de la séance du 18 décembre 2025/ délibération 2026/01

Vu le code général des collectivités territoriales,

Le conseil municipal doit procéder à l'approbation du procès-verbal de la séance précédente.

L'approbation ne donne pas lieu à débat. Les membres du conseil municipal ne peuvent intervenir à cette occasion que pour une rectification à apporter au procès-verbal.

La rectification éventuelle est enregistrée au procès-verbal suivant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, vote et approuve le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2025 qui a été communiqué à l'ensemble des membres de l'assemblée.

2-Autorisation des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2026/ délibération 2026/02

Vu l'article L.1612-1 du C.G.C.T. disposant que sur autorisation, il est possible d'engager, de liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent,

Considérant que les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

Crédits votés au BP N-1 (2025) -D001 -crédits ouverts au 16 -opération ordre +DM	RAR N-2 (2024 inscrits au BP 2025)	Montant Total à prendre en compte	Crédits pouvant être ouverts au titre des 25% en attente du vote du BP 2026
1.259.848,85€ (BP) - 321.959,93 € (001) - 49.882,00 € (16)- 1375 € (040) + 8.200,00 € (DM1) SOIT 878 431.92 €	28 382.09 €	858 249.83 €	214 562,45 €

**1. Dépenses à mandater /Voirie opération 22-(TOTAL OPÉ 22 : 160 269.52 €)
- article 203**

* maîtrise d'œuvre marché Rouquey pour un montant de **19 002.21 €**

* investigations géotechniques et ingénierie pour un montant de **2 988.00 €**

* contrôle technique CT et SPS pour un montant de **1635.00 €**

- article 2152

* panneaux signalisation pour un montant de **212.04 €**

- article 231

* travaux halle et aménagement de la place de Rouquey pour un montant de **136 432.27 €**

2. Dépenses à mandater /Eglise opération 29 (TOTAL OPÉ 29 : 24 601.94 €)

- article 2131

* toiture église pour un montant de **24 601.94 €** (article 2131)

Total ouverture des crédits : 184 871.46 €

Sur proposition de Mme le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- Accepte ces dépenses qui seront inscrites au budget 2026 selon les opérations référencées.
- Autorise le Maire à mandater ces dépenses avant le vote du BP 2026

3-Questions diverses

*Dates à retenir :

- prochains CM 24/02/2026 et 03/03/2026
- Vœux de Mme le Maire 30/01/2025 salle des fêtes
- Repas des anciens 31/02/2026/Le Robinson
- Journée du bien-être 01/02/2026 / salle des fêtes PAILLET
- Festival des bibliothèques VITABIB ciné projection La famille Bélier le 27/02/2026 à la salle des fêtes
- Carnaval de l'APE le 06/03/2026 // diffusions match de rugby 15 et 22/02 +07/03/2026
- Suite à l'arrêté Préfectoral favorable après les investigations archéologiques, les travaux de la place de Rouquey pourront reprendre le lundi 23 février 2026 sur la base de nouvelles fondations pour la halle.

*M.RAPIN :

- invite Mme CARCALY, sgm, à présenter l'affectation des résultats 2025 en prévision du vote du Budget Primitif début mars.
- informe le conseil qu'il ne participera pas aux vœux de Mme le Maire car il lui reproche d'avoir pris seule la décision de modifier l'âge des invités du repas des aînés, sans aucune concertation.
- expose le projet de réfections des routes suivantes au Budget 2026 : enrobé Marronniers et Biron // bicouche Valade Palus St Aignan
- renseigne les élus sur l'état d'un logement (chemin des Agaçats) qui sera prochainement frappé d'insalubrité par arrêté de l'Agence Régionale de la Santé.
- et évoque les travaux du tourne à gauche sur la D10 qui sont à nouveau repoussés.

*M.de GUIGNÉ rend compte de sa participation à une réunion organisée par M. Lionel FAYE sur la Cotisation Foncière des Entreprises à la Communauté des Communes, accompagné de M.DUPRAT, kinésithérapeute. Suite à la très forte augmentation de la taxe, un comité de réflexion sera créé pour travailler sur d'éventuelles indemnités.

* M. et Mme JOUNY font remarquer que les cloches de l'église ne sonnent toujours pas.

La séance est levée à 20h03



M.Benoit de GUIGNÉ
Secrétaire de séance



M le Maire Adjoint,
Christian RAPIN